

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021

Le 10 juin 2021, à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos compte tenu des mesures sanitaires.

Il est présidé par Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Catherine CLERC, Pauline JOUFFROY, Natacha PELLETIER.

Mrs Pierre CLAVIER, Julien MARICHY, David NICOLAS, Pascal RAUCH, Eric VUILLET.

Excusé : Mehdi TABOUI (pouvoir donné à Lucette DOUSSOT).

Secrétaire de séance : M. Pascal RAUCH

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 avril 2021

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu en date du 22 avril 2021.

2 - ECLA : financement des Ouvrages d'Art (Délibération n°20/2021)

La compétence Voirie a été transférée à la Communauté d'Agglomération ECLA.

Cette compétence comprend également la gestion des ouvrages concernés sur les voies dites communautaires.

Les ouvrages d'Art comprennent, notamment, les ponts et les murs de soutènement. Ceux-ci doivent supporter une voirie communautaire et avoir une ouverture supérieure à 2 mètres pour les ponts et 2 mètres de hauteur pour les murs de soutènement.

Ce transfert de compétence ne s'est pas opéré avec un transfert financier.

Après recherche de financements extérieurs, ECLA propose qu'une clé de répartition de 60% pour ECLA et 40% pour la Commune soit mise en place lors de la première intervention de remise en état. Les entretiens futurs seront entièrement pris en charge pour ECLA.

En ce qui concerne la Commune de Frébuans, lors de la visite effectuée le 28 février 2018, la reprise de l'enrochement de la rue des Condamines a été retenue.

Le Conseil Municipal accepte le financement proposé par ECLA, à savoir, 60% pour ECLA et 40% par la Commune.

3 - Recours déposé par Madame Amélie FAUTRELLE portant refus à une demande de permis de construire

Le dossier en réponse à la requête présentée par Madame Amélie FAUTRELLE a été confié à Maître SUISSA, Avocate à Besançon. Un courrier a été transmis à GROUPAMA pour la prise en charge partielle des frais d'avocat.

4 - Etude de devis : Néant

5 - Informations et questions diverses

- Plan d'Aménagement Forestier 2022-2041 : la Commission de la Forêt a reçu les représentants de l'ONF le 31 mai 2021 afin de préparer le Plan d'Aménagement Forestier 2022-2041. Un projet sera proposé à la Commission de la Forêt avant d'être soumis au Conseil Municipal en septembre.
- Nettoyage des fontaines : Compte tenu qu'il n'est plus possible d'utiliser du chlore dans les fontaines, il est constaté une prolifération des algues. Ayant eu connaissance que la Commune de Gizia a obtenu un résultat satisfaisant en mettant des poissons rouges dans les fontaines, le Conseil Municipal réalisera la même expérience en déposant des poissons rouges dans les quatre fontaines après avoir effectué le nettoyage de chacune d'entre elles. Le nettoyage des fontaines se fera le 19 juin 2021 à 8h00.

Réunions à venir :

- 12/05/2021 : ECLA : Commission Petite Enfance Jeunesse
- 26/05/2021 : ECLA – CLECT
- 07/06/2021 : SMO ex SICOPAL
- 15/06/2021 : ECLA : Commission environnement
- 16/06/2021 : ECLA – CLECT
- 17/06/2021 : ECLA – Conférence des Maires
- 26/06/2021 : Réunion sur l'ambroisie (Réfèrent Ambroisie : Natacha PELLETIER) (*délibération n°21/2021*)
- 28/06/2021 : SICTOM

Comptes rendus de réunions :

- 01/04/2021 : ECLA – Conseil Communautaire
- 06/05/2021 : ECLA Conseil Communautaire

URBANISME – DOSSIERS EN COURS :

- DP 11/21 : Dossier déposé le 26/05/2021 par Monsieur Marceau PASCAULT pour la pose de vélux sur sa maison d'habitation située sur la parcelle AB 52, sise 122, rue du Château d'Eau.
- DP 12/21 : Dossier déposé le 26/05/2021 par Monsieur Jérôme DUCRET pour la pose de vélux sur sa maison d'habitation située sur la parcelle AB 162, sise 192, rue Désiré Barodet.

URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :

- DP 06/2021 : Arrêté de non-opposition en date du 02/06/2021 d'un dossier déposé le 14/04/2021 par Monsieur Gilbert DELAY pour l'isolation extérieure de sa maison d'habitation située sur la parcelle ZB 107, sise 23, rue en Sus Boirier.

- DP 07/2021 : Arrêté de non-opposition en date du 26/05/2021 d'un dossier déposé le 21/04/2021 par Monsieur Tristan LAVERSENNE pour le remplacement des vélux de sa maison d'habitation située sur la parcelle AA 72, sise 71, rue des Fontaines.
- DP 08/2021 : Arrêté de non-opposition en date du 02/06/2021 d'un dossier déposé le 29/04/2021 par Monsieur Thierry SAILLARD, pour la pose d'un vélux sur sa maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AB 36, sise 80, rue Désiré Barodet.
- DP 09/2021 : Arrêté de non-opposition en date du 19/05/2021 d'un dossier déposé le 05/05/2021 par Monsieur Nicolas BEGGIATO, pour la construction d'un garage située sur la parcelle cadastrée AB 147, sise 101, rue Meix des Claviers.
- DP 10/2021 : Arrêté de non-opposition en date du 26/05/2021 d'un dossier déposé le 12/05/2021 par Monsieur Marceau PASCAULT, pour le remplacement des huisseries et la création d'un escalier extérieur sur sa maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AB 52, sise 122, rue du château d'Eau.
- PC 01/21 : Arrêté de non-opposition en date du 09/06/2021 d'un dossier déposé le 17/03/2021 par Monsieur David NICOLAS pour la création d'un hangar agricole sur les parcelles ZA 21 et ZA 55, sise la Parouse.
- PC 02/21 : Retrait en date du 19/05/2021 du dossier déposé le 14/04/2021 par Monsieur Jérôme DUCRET pour la pose de 5 vélux et la création d'une surface habitable supplémentaire sur sa maison d'habitation située sur la parcelle AB 162, sise 192, rue Désiré Barodet.
- DIA 05/21 : Vente par Monsieur François EME de sa maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AA 65, sise 73, rue du Calvaire.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 09 SEPTEMBRE 2021

Le Secrétaire


Pascal RAUCH

Le Maire,


Paulette MARANO